

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINT-JORY (HAUTE-GARONNE)**

L'an deux mille vingt-six, le 7 avril à 20h30, le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de SAINT-JORY (HAUTE-GARONNE), étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Victor DENOUVION, Maire. Convocation du 01/04/2026.

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Étaient présents : DENOUVION Victor, BELBEZE Isabelle, GUERRERO Lionel, ABOULGHAZI Naziha, BRUGERE Thierry, FEZZANI Sofia, CARNEIRO Jean-Marc, DE CARVALHO Albertine, LINARES François, BENCHARGUI Suzanne, BOUTRY Pascal, ROSSETTO Claudine, MILHORAT Claude, FARRET Corinne, ROQUES Patrick, LASSAGNE Frédéric, COSTES-ROBLES Christelle, BAHUT Cécile, CHIBLI Rachid, GNALY Wilfried, MATEESCU Georgiana, GEROMEL Bastien, DEHAUMONT Elodie, CAUSSE Dorian, DANIEAU Thierry, PATEY Stéphanie, BLOT Clément.

Avait donné pouvoir : LAIGNELET Anne à DENOUVION Victor, CHEMIN Marie-Ange à BRUGERE Thierry.

M. Dorian CAUSSE est élu secrétaire de séance.

Présents : 27
Votants : 29
Pour : 29
Contre :
Abstention :

OBJET : DÉLIBÉRATION N° 2026-50 – PRINTEMPS DES ÉGALITÉS - CONVENTION AVEC TOULOUSE MÉTROPOLE

Mme ABOULGHAZI, rapporteure, explique que dans le cadre de l'organisation de la 3^{ème} édition du printemps des Égalités, dédié à la lutte contre toutes les discriminations, du 30 mars au 17 avril 2026, Toulouse Métropole met à disposition de la Maison des Habitants Gisèle Halimi, une mallette pédagogique « Égalité filles – garçons de 2 à 15 ans » qui sera proposée dans le cadre d'animations au sein de la MDH ou de la médiathèque.

À cette fin, une convention de prêt doit être signée avec Toulouse Métropole détaillant les obligations de chacune des parties.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ,

APPROUVE la convention relative au prêt de la mallette pédagogique « Égalité filles – garçons de 2 à 15 ans » avec Toulouse Métropole ;

AUTORISE M. le Maire à la signer.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme au registre.

Publié le : 14 AVR. 2026


Le Maire, Victor DENOUVION




Le secrétaire de séance, Dorian CAUSSE